

IS-23: IT Technicien(ne) principal(e)

Poste n° IS-23/ Ref. No 2024_00250

FICHE DE POSTE - veuillez cliquer [ici](#).

- Études secondaires complètes ou formation équivalente, complétées par au moins deux ans de formation officielle à orientation informatique et sept ans d'exploitation d'infrastructure informatique.
- Solide expérience technique de l'utilisation des micro-ordinateurs, notamment du matériel, des technologies MS-Windows Server 2016, 2019, Hyper-V et des technologies de groupage, des technologies MS SharePoint Server, MS SQL Server Enterprise et Always-On, des systèmes d'exploitation Windows 10 Professional, Windows 11 Enterprise et d'autres logiciels de bureautique courants telles que Office 2016 et Office Entreprise 2021.
- Expérience de l'écriture de scripts par lots dans les systèmes d'exploitation Microsoft ainsi que du développement de petites applications sous VB Script et PowerShell.
- Expérience en matière de soutien technique fourni dans le cadre d'un service d'assistance avec de fortes contraintes liées à la sécurité, normalement acquise en qualité de technicien après cinq à sept ans de service au sein de l'Agence ou d'un organisme similaire.

QU'OFFRONS-NOUS?

- Environnement multiculturel
- Contrat initial de trois ans avec salaire mensuel compétitif hors taxes (sous réserve de l'article 19 de l'accord d'Ottawa sur l'exonération fiscale)
- Avantages supplémentaires pour le personnel expatrié, y compris les indemnités d'expatriation et d'éducation (le cas échéant) et les congés dans les foyers supplémentaires
- Excellente couverture santé
- Excellent équilibre travail/vie personnelle
- Congé annuel généreux de 30 jours plus les jours fériés
- Régime de retraite

DÉTAILS DU POSTE

- Salaire mensuel de base: EUR 6,739.34, non imposable.

COMMENT POSTULER ?

Tou(te)s les candidat(e)s (internes ou externes) sont invité(e)s à consulter la rubrique des [FAQs](#) avant de postuler.

Les candidat(e)s internes de la NSPA devront en outre soumettre leur dernier **rapport de performance** clôturé.

Le personnel de la NSPA de même grade pourra soumettre une demande de transfert jusqu'au 29 septembre 2024.

Les candidatures envoyées par courriel seront automatiquement rejetées.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Les candidat(e)s civil(e)s OTAN qualifié(e)s de même grade en préavis par suppression d'emploi seront considéré(e)s en priorité.

Numéro de poste:
IS-23

Réf. n°:
2024_00250

Domaine d'activités du poste:
Systèmes d'information et technologie

Grade:
grade OTAN 14:B6

Niveau d'études minimum:
Études secondaires complètes

Lieu d'affectation:
Capellen, Luxembourg

Qui peut postuler ?:
Le personnel civil de l'OTAN et les candidat(e)s externes possédant la nationalité d'un pays membre de l'OTAN sont invités à postuler.

Date limite de candidature:
dimanche 13 octobre 2024

Étape actuelle du processus:
Réception des candidatures jusqu'à la date limite

Il est prévu de tenir des entretiens environ six semaines après la date limite de dépôt des candidatures. Le Bureau "Acquisition et développement de talents" vous fera savoir en temps utile la suite qui sera donnée à votre candidature.

De plus, veuillez noter qu'en raison du vif intérêt suscité par la NSPA et du nombre élevé de candidatures potentielles, il ne pourra pas être donné suite aux demandes de renseignements adressées par téléphone ou par courrier électronique.

L'Agence souhaiterait que les pays destinataires l'aident en lui présentant des candidat(e)s dont l'habilitation de sécurité peut être obtenue (ou confirmée) rapidement et qui seraient en mesure de prendre leurs fonctions dès que possible après leur sélection.

La NSPA, en tant qu'employeur, accorde une grande importance à la diversité des parcours et des perspectives, et est déterminée à recruter et à fidéliser des personnes talentueuses issues d'horizons divers. La NSPA examinera les candidatures des ressortissant(e)s de tous les pays membres, et encourage vivement les femmes à postuler.

Mesures prises par la NSPA en raison de la COVID-19:

Tous les avis de vacance de postes susceptibles d'être pourvus par voie de mutation prévoient l'obligation d'être entièrement vacciné au moment de la réception de l'offre d'emploi. Aucune offre d'emploi n'est faite aux candidats susceptibles d'être déployés qui refusent d'être vaccinés.

REMARQUE IMPORTANTE:

Votre candidature doit être soumise en une seule fois et vous ne **pourrez plus** modifier vos données une fois qu'elles auront été enregistrées.